

**Sûreté du Québec CSMRC Victoriaville**

30 boulevard Labbé Sud  
Victoriaville (Québec) G6S 1B5  
Téléphone : 819-752-4545

Le 9 avril 2020

Monsieur Yvon Barrette  
Maire de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford  
80-1 rue Principale  
Saint-Louis-de-Blandford (Québec) G0Z 1B0

Monsieur le maire de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford,

Depuis plusieurs semaines, la Sûreté du Québec déploie des interventions à travers la province pour faire face à la pandémie de la COVID-19.

Comme vous le savez, la Sûreté du Québec a le mandat de porter assistance au ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de l'application de la Loi sur la santé publique et, notamment, avec l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement québécois. Pour ce faire, des policiers ont été assignés à des endroits névralgiques dans certaines municipalités.

Les organisations policières ont reçu le mandat d'intervenir de manière proactive en resserrant les contrôles. En ce sens, la Sûreté du Québec a reçu l'autorisation de délivrer des constats d'infraction pour l'application de la Loi sur la santé publique, afin de faire diminuer les rassemblements intérieurs ou extérieurs interdits. Ce resserrement des directives de confinement obligatoire pour freiner la propagation de la COVID-19 a eu un impact majeur auprès des citoyens qui dénoncent en grand nombre les rassemblements « illégaux ».

La mise en application de ces nouvelles mesures a amené une surcharge d'appels dans les onze Centres de gestion des appels (CGA) à travers la province. En effet, une mécompréhension des citoyens du rôle des policiers dans l'application des mesures gouvernementales, des règlements entourant les rassemblements, des règles de confinement ou de déplacement monopolise les services d'intervention d'urgence.

Je sollicite donc votre aide pour diriger les citoyens vers les bonnes ressources pour toutes les questions relatives à la COVID-19, ceci afin de réduire le nombre d'appels non urgents aux CGA. Je vous invite à partager les publications de la Sûreté du Québec via la page [Facebook](#), le compte [Instagram](#) ou le fil [Twitter](#) afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes. Un lien pour visionner et partager une vidéo Facebook est inclus dans cet envoi.

De plus, de nombreux rassemblements sont organisés dans les municipalités pour souligner de bonnes initiatives. Dans le respect des consignes de distanciation sociale édictées par le gouvernement du Québec et la direction générale de la santé publique, je vous demande de ne pas soutenir ces événements et d'inciter plutôt les gens à utiliser les médias sociaux pour mettre en lumière ces nobles actions.

Pour toute question touchant la santé publique, je vous invite à diriger les citoyens vers le site Internet gouvernemental sur la COVID-19 : [www.quebec.ca/coronavirus](http://www.quebec.ca/coronavirus) . Cette plateforme comprend une section Foire aux questions exhaustive, à laquelle la Sûreté du Québec a d'ailleurs collaboré, permettant ainsi de répondre à l'ensemble de leurs préoccupations.

Votre collaboration est essentielle pour nous aider à assurer la sécurité des citoyens. Comme la situation évolue rapidement, je vous invite aussi à communiquer avec moi pour tout besoin ou préoccupation en matière de sécurité publique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Patrick Côté, Directeur CSMRC Victoriaville (intérimaire)  
c. c. Marc Trottier, responsable Poste MRC Arthabaska (intérimaire)